

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°01/2024 du 29 février 2024 portant organisation des services départementaux,

**Le Président du Conseil départemental,**

Considérant la vacance du poste de Directeur de la Maison du Département Solidarité (MDS) du Calaisis.

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, monsieur Frédéric Delobelle, attaché principal contractuel, est chargé par intérim des fonctions de Directeur, en matière de gestion des ressources humaines, au pôle solidarités, maison du Département solidarité du Calaisis.

**Article 2 :**

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 17 juin 2024  
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par  
Caroline MÉZIERE  
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Paierie départementale du Pas-de-Calais
- Monsieur Frédéric Delobelle (11047)
- MDS du Calaisis
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique
- SGARPS/EB